

**Communiqué  
de presse**



**Le comité d'expert chargé de la réflexion sur les conditions d'évolution de l'Agence France-Presse remet son rapport à Frédéric MITTERRAND, ministre de la Culture et de la Communication**

Les cinq membres du groupe de travail mis en place en décembre 2009 afin de compléter la réflexion sur les conditions d'évolution de l'Agence France-Presse ont remis leurs recommandations sur les conditions d'évolution de l'Agence France-Presse (AFP)

En décembre 2009, le groupe de travail animé par Henri Pigeat, Michèle Cotta, Fabrice Boé, Jean-Marie Colombani et Francis Teitgen, a été chargé par Frédéric MITTERRAND d'établir un diagnostic de la situation actuelle de l'AFP, du contexte économique dans lequel elle évolue et de son positionnement dans un univers concurrentiel de plus en plus tendu. Il avait demandé au comité de mettre en perspective le plan de développement de l'Agence et son financement lié à son contrat d'objectifs et de moyens 2009-2013 ; et d'identifier les principes d'une gouvernance garantissant à la fois l'indépendance éditoriale de l'AFP et les moyens de son développement économique. Ils étaient enfin chargés d'éclairer le gouvernement sur les conditions dans lesquelles l'AFP devra faire évoluer sa structure et partant son statut juridique.

Le ministre de la Culture et de la Communication avait alors appelé le comité à faire preuve d'inventivité en matière de structure de financement, en proposant des mesures qui permettent de moderniser l'Agence dans la fidélité à ce qui a fait son succès depuis ses origines : le respect de l'indépendance éditoriale et du pluralisme, la couverture en continu de l'actualité mondiale, le double refus de toute étatisation et de toute privatisation, et bien sûr, la réaffirmation de ses missions d'intérêt général.

Frédéric MITTERRAND a confirmé sa détermination à s'engager vers la voie d'une réforme de l'Agence qui s'appuie avant tout sur projet d'avenir clair lui permettant de pérenniser sa place au plus haut niveau mondial. Il souhaite se donner le temps d'un examen approfondi des recommandations avant de les rendre publics après l'élection du nouveau Président de l'AFP. Un groupe de réflexion devrait être ensuite rapidement mis en place avec le parlement afin que soit examiné dans le détail les propositions du comité.

Paris, le 8 avril 2010

**Contacts presse**

Département de l'information et de  
la communication  
01 40 15 74 71  
service-presse@culture.gouv.fr

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)